



RAPPORT DU MAIRE

Adstockois, Adstockoise,

En vertu d'une tradition établie de l'article 955 du Code municipal du Québec, abrogé en juin 2017, je considère qu'il est important de perpétuer le discours du maire afin de présenter annuellement un rapport sur la situation financière de la municipalité. C'est donc avec plaisir que je m'acquitte de cette tâche.

Le présent rapport traite principalement des états financiers 2017, des indications préliminaires pour la fin d'année 2018, d'un bilan et des orientations générales pour l'année 2019. De plus, je dépose, en annexe, la liste des contrats comportant une dépense excédant la somme de 25 000 \$ pour chacun des fournisseurs dont des contrats ont été conclus après le dernier discours du maire ainsi qu'une liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale supérieure à 25 000 \$.

1. LES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS

Selon les données vérifiées de l'année 2017, les revenus de fonctionnement et les affectations de la municipalité furent de l'ordre de 5 213 363 \$ tandis que les dépenses se chiffraient à 4 847 309 \$ d'où un excédent net des revenus sur les dépenses de 366 054 \$ avant redressement.

2. LE RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

La vérification fut effectuée par la firme comptable « Raymond, Chabot, Grant, Thornton » au mois de mai 2018. À leur avis, ces états financiers représentent fidèlement les résultats des opérations de la municipalité pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2017 ainsi que sa situation financière constatée à cette date selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

3. INDICATIONS PRÉLIMINAIRES DU PRÉSENT EXERCICE

Pour l'année 2018, la municipalité dispose d'un budget de 5 347 292 \$. En date de la fin du mois d'octobre, les opérations se déroulaient sensiblement comme prévu. À moins de dépenses soudaines et imprévisibles d'ici la fin de l'exercice, nous anticipons un résultat équilibré.

4. RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL

Les émoluments des élus municipaux sont régis par un règlement adopté en vertu de la « *Loi sur le traitement des élus municipaux* ». Les rémunérations et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal sont détaillées ainsi pour l'année 2018 :

	Rémunération de base	Allocation de dépenses
Maire	15 450.00 \$	7 725.00 \$
Conseiller	5 150.00 \$	2 575.00 \$

Par séance (conseil, préparatoire, travail) : rémunération additionnelle

	Rémunération de base	Allocation de dépenses
Maire	154.50 \$	77.25 \$
Conseiller	51.50 \$	25.75 \$

5. BILAN 2018

Nous savions que l'année allait être fort chargée, nous l'avons planifiée en conséquence. Mais nous avons été confrontés à plusieurs imprévus. Toutefois, l'équipe municipale s'est relevé les manches et s'est surpassée. La liste des dossiers traités au cours de 2017 est impressionnante. Nous n'avons qu'à penser aux travaux du parc industriel dans le secteur Saint-Méthode, de la construction du réseau d'aqueduc au lac Jolicoeur, de la réfection de plusieurs kilomètres de routes et de l'agrandissement du Complexe sportif. Bien que nous, comme vous, avons dû concilier avec

retard, report et patience, la plupart des travaux sont complétés ou le seront au printemps prochain. Avec l'aide de partenaires, nous avons mis de l'avant des projets innovants et structurants tels l'incubateur agricole, la tenue de spectacles musicaux sur les perrons d'église, l'aménagement de sentiers pédestres au mont Adstock, l'installation de panneaux historiques et d'une enseigne municipale. Que ce soit en matière de culture ou loisirs, d'environnement ou de développement socio-économique, nous pouvons compter sur nos nombreux comités et organismes qui contribuent à dynamiser nos différents secteurs. Faire la liste de ces activités organisées serait trop long à énumérer dans ce document, mais cela n'enlève rien à leur portée.

Enfin, le rayonnement de notre boulangerie qui a fêté son 70^e anniversaire en 2017, la récente relocalisation de notre quincaillerie, la tenue à Adstock d'un colloque régional sur le patrimoine, l'annonce du gaz naturel et d'un projet important au mont Adstock sont tous des signes encourageants que notre municipalité se développe et se taille une place enviable dans notre région. Il reste encore à faire, mais ensemble nous y arriverons.

6. PRIORITÉS ET PLAN DE TRAVAIL 2019

En premier lieu, nous réaffirmons notre engagement de bien représenter et servir notre population. Ce qui retiendra l'attention du conseil municipal au cours de l'année est de terminer les travaux d'amélioration du réseau routier prévus dans le règlement 175-15 et le réseau d'aqueduc du lac Jolicoeur. Avant le déploiement de nouveaux projets d'envergure, l'accent sera mis l'an prochain sur des travaux d'entretien de nos infrastructures.

Nous suivrons de très près l'évolution du projet du Domaine Escapad au mont Adstock. Un projet essentiel pour la survie des activités autour de la montagne et qui est porteur pour notre communauté et même pour toute la région. D'ici la fin du printemps, le grand chantier du conseil sera de déposer une stratégie de développement domiciliaire afin de maximiser l'occupation dans nos différents périmètres urbains. Il est aussi évident que nous ne ménagerons pas les efforts pour résoudre les défis que pose le manque d'intérêt des opérateurs en télécommunication, car nous souhaitons améliorer le signal cellulaire sur notre territoire. Il en est de même pour la fibre optique. La Municipalité collaborera avec la MRC des Appalaches pour que se réalise ce dossier.

Notre objectif est toujours d'améliorer certaines infrastructures municipales et bonifier l'offre de services aux citoyens. Le conseil municipal actualisera ainsi son plan stratégique tout en tenant compte des mesures identifiées dans son plan d'action de la politique familiale et des aînés. Nous aurons aussi à optimiser notre structure organisationnelle. Avec l'arrivée d'une nouvelle directrice générale et le non-remplacement du directeur des travaux publics, nous voulons nous entourer de ressources qualifiées et efficaces pour répondre aux besoins de notre communauté.

Le dernier exercice budgétaire fut très difficile à élaborer. À différents niveaux, le conseil municipal continuera d'être équitable envers tous ses secteurs. Dans la mesure de nos moyens, nous poursuivrons nos investissements dans des projets socio-économiques et environnementaux. Nous adopterons un budget qui reflétera les attentes de nos citoyens tout en maintenant un taux de taxation stable et avantageux. Nous prévoyons aussi constituer un fonds de prévoyance et de développement. Il faut garder en tête que pour se développer une communauté a besoin de services et d'infrastructures de qualité. Et notre réalité est que notre communauté se divise en plusieurs secteurs et nous voulons qu'Adstock soit un endroit où tous et toutes y trouvent sa place et où il fait bon vivre.

CONCLUSION

Le conseil municipal se joint à moi pour vous remercier de votre confiance. Soyez assuré que nous travaillerons à ce que vos intérêts soient entendus et défendus. En terminant, je désire souligner la qualité du travail de nos employés(es) et remercier nos bénévoles des différents comités qui contribuent à rendre notre municipalité encore plus chaleureuse et accueillante. Vous êtes donc attendus en grand nombre le 17 décembre prochain dans l'enceinte de la salle du centre communautaire intergénérationnel pour l'adoption du budget 2019.

Merci de votre attention.

« ANNEXE 1 »

Liste des fournisseurs ayant une dépense excédant 25 000 \$

1. 9229-1475 QUÉBEC INC. (clôture parc industriel);
2. ARNO TÉLÉCOMMUNICATIONS LTÉE;
3. COMITÉ DE PROMOTION INDUSTRIELLE;
4. CONSTRUCTIONS DE L'AMIANTE INC.;
5. COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DU MONT ADSTOCK;
6. ENTREPRISES BOURGET INC.;
7. EXCAVATION MAGGY INC.;
8. GROUPE ULTIMA INC.;
9. GROUPE EXCEL S.M. INC.;
10. MINISTRE DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE;
11. MRC DES APPALACHES;
12. SINTRA INC.;
13. SNC-LAVALIN;
14. TOUT TERRAINS ARGO PG;

« ANNEXE 2 »

Liste des dépenses de plus de 2 000 \$ comportant une dépense totale supérieure à 25 000 \$

1. AQUATECH;
2. CENTRE DU CAMION DE L'AMIANTE INC.;
3. COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DU MONT ADSTOCK;
4. DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE;
5. ÉNERGIE VALÉRO INC.;
6. ENTREPRISES A.L.O. POMERLEAU LTÉE;
7. EXCAVATION RODRIGUE ET FILS INC.;
8. FINANCIÈRE MANUVIE;
9. GHD CONSULTANTS LTÉE;
10. GROUPE NADEAU INC.;
11. HAMEL PROPANE INC.;
12. HYDRO-QUÉBEC;
13. PG SOLUTIONS INC.;
14. RAYMOND, CHABOT, GRANT, THORTON;
15. RÉGIE INTERMUNICIPALE RÉGION DE THETFORD;
16. SANI-THETFORD (2000) INC.;
17. SERVICES SANITAIRES DENIS FORTIER INC.;
18. TRANSPORT ET EXCAVATION DANY DODIER INC.;
19. VILLE DE THETFORD MINES;